Politique énergétique de l'Union européenne. Livre vert

1995/2015(COS) - 10/10/1995

Le rapporteur a insisté sur la nécessité pour l'Union de mettre en place une politique énergétique cohérente. Il souhaite qu'un chapitre "Energie" soit inclus dans le Traité de l'Union, et qu'il tienne compte des objectifs écologiques. Il faut développer la recherche dans le domaine des sources d'énergie renouvelables, de sorte que cette filière dispose du même budget que celle de la fusion nucléaire. Le rapporteur insiste aussi sur la nécessité d'une politique de diversification des approvisionnements. La politique énergétique de l'Union doit viser à une libéralisation graduelle qui respecte un certain nombre de principes fondamentaux(concurrence,accès aux réseaux, transparence de facturation,..). Enfin, le rapporteur a demandé qu'une aide substantielle soit accordée aux PECO dans le domaine de la sécurité nucléaire. Le commissaire PAPOUTSIS a rappelé les trois défis auxquels est confrontée l'Union: la compétitivité du secteur énergétique, la sécurité des installations et celle des approvisionnements, la nécessité de protéger l'environnement. A cet égard le commissaire a rappelé les propositions formulées par l'Exécutif en matière de réduction des émissions de CO2 et il a déploré les blocages quant à sa mise en oeuvre. Le commissaire a souligné aussi l'importance de la coopération avec les PECO et s'est déclaré favorable à la participation du Parlement à la définition de la future politique énergétique de l'Union.